



Projet Pédagogique

Natation

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

de la DRÔME

Montélimar Agglomération

Circonscription du 1^{er} degré concernée au 01/09/2019 :

Montélimar

Document pédagogique établi en concertation avec Nicolas Estran directeur du centre aquatique Aloha et les conseillers pédagogiques, Patrick Ranc CPD EPS Drôme et Florence Quillery CPC mission EPS circonscription de Montélimar.

SOMMAIRE

L'activité natation à l'école	3
I- <u>EXTRAIT DU POSS ALOHA</u> - Identification de l'établissement	4
<u>II- L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION A L'ECOLE</u>	4
1. <u>Ce que dit la circulaire sur l'enseignement de la natation n°2017-127 du 22/08/2017</u>	5
2. <u>Responsabilité de l'enseignant</u>	8
<u>III- CADRE REGLEMENTAIRE, INSTITIONNEL ET PEDAGOGIQUE</u>	10
<u>1/ La réglementation de la natation</u> : DSDEN de la Drôme, juin 2017	11
<u>2/ Les références aux programmes</u> : BO n°34 du 12 octobre 2017, circulaire 2017-127, du 22-08-2017 Enseignement de la natation	11
<u>3/ Les orientations pédagogiques</u>	17
<u>IV- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES CLASSES AU CENTRE AQUATIQUE ALOHA</u>	20
<u>1- Le parcours de l'élève</u>	26
<u>2- Le matériel pédagogique</u>	26
<u>IV- L'UNITE D'APPRENTISSAGE</u>	30
<u>V- ANNEXES</u>	40
1- <i>La fiche évaluation début et fin de cycle d'apprentissage</i>	41
2- <i>La grille évaluation de l'ASSN (début et fin de cycle pour les CM2)</i>	42
3- <i>L'attestation de savoir nager ASSN et le certificat d'aisance aquatique</i>	44
4- <i>L'organisation des bassins pour le cycle 3</i>	46
5- <i>L'organisation des bassins pour le cycle 2</i>	47
6- <i>L'organisation du petit bassin</i>	48
7- <i>Des types d'exercices sur les fondamentaux</i>	49
8- <i>Parcours sportif de fin de cycle 2 (évaluation)</i>	52
9- <i>Parcours sportif de fin de cycle 3 (évaluation)</i>	53
10- <i>L'affiche hygiène et propreté</i>	54
11- <i>L'information dispensée aux intervenants bénévoles</i>	56
12- <i>Bibliographie</i>	58

L'ACTIVITE NATATION A L'ECOLE

L'activité natation à l'école est définie par les programmes officiels de l'Education Nationale.

- **CYCLE 1** : Programmes maternelle 2015 : BOEN n°2 du 26 mars 2015

Objectif 2 : adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées.

- **CYCLE 2** : Programmes 2015 : BOEN n°11 du 26 novembre 2015

Champ d'apprentissage 2 : adapter ses déplacements à des environnements variés.

- **CYCLE 3** : Programmes 2015 : BOEN n°11 du 26 novembre 2015

Champ d'apprentissage 1 : produire une performance maximale, mesurable à une échéance donnée

Champ d'apprentissage 2 : adapter ses déplacements à des environnements variés.

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Cet enseignement vise le « savoir nager » et fait partie intégrante de l'éducation de l'élève en particulier de son éducation physique et sportive.

Cependant l'unité d'apprentissage natation n'a pas pour seul objectif l'action motrice de l'élève.

Cet apprentissage doit également répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs.

Il s'inscrit également en lien avec les autres projets : école, classe et les autres champs disciplinaires de l'école primaire.

PREAMBULE

Le présent projet pédagogique a été établi conjointement par Nicolas Estran directeur du centre aquatique Aloha et les conseillers pédagogiques, Patrick Ranc CPD EPS Drôme et Florence Quillery CPC mission EPS circonscription de Montélimar.

Ce projet pédagogique :

→ précise le cadre institutionnel, réglementaire et pédagogique de l'activité en se référant aux différents textes officiels qui encadrent l'activité en milieu scolaire.

→ fournit aux enseignants les connaissances relatives à l'activité, nécessaires à l'élaboration du cycle d'apprentissage.

→ propose des pistes pour élaborer un cycle d'apprentissage afin d'atteindre les objectifs visés tout en considérant des conditions matérielles inhérentes au bassin Aloha (surface et profondeur des bassins, matériels à disposition et possibilités d'aménagement du bassin).

- ✓ → Ce cycle d'apprentissage est composé de 10 à 12 séances de 40 mn par classe ; il s'adresse prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième.

Le projet est mis en place à titre expérimental en 2019/2020 et il sera opérationnel dès septembre 2020.

I- EXTRAIT DU POSS ALOHA

Le POSS est un document indispensable au sein de chaque structure aquatique. C'est un plan permettant l'organisation des secours en fonction des risques de l'établissement.

Selon le cadre réglementaire :

- Décret du 15 avril 1991
- Arrêté du 16 juin 1998
- Circulaire du 5 février 2003

Le POSS est obligatoire pour tous les établissements d'activités physiques, sportives et de baignades d'accès payant.

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Le plan d'organisation de la surveillance et des secours mentionné à l'article D. 322-16 du code du sport est établi par l'exploitant de l'établissement de baignade d'accès payant. Il prend place dans l'organisation générale de la sécurité dans l'établissement. Il regroupe pour un même établissement l'ensemble des mesures de prévention des accidents liés aux activités aquatiques, de baignades et de natation et de planification des secours et a pour objectif :

- de prévenir les accidents liés aux dites activités par une surveillance adaptée aux caractéristiques de l'établissement ;
- de préciser les procédures d'alarme à l'intérieur de l'établissement et les procédures d'alerte des services de secours extérieurs ;
- de préciser les mesures d'urgence définies par l'exploitant en cas de sinistre ou d'accident.

Nom de l'établissement : Centre Aquatique Aloha

Adresse : 111, avenue Jean Jaurès – 26200 Montélimar

Téléphone : 04.75.00.60.95

Exploitant : Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération

II- L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION A L'ECOLE

1. Ce que dit la circulaire sur l'enseignement de la natation n°2017-127 du 22/08/2017

La circulaire natation n°2017-127 du 22/08/2017 parue au BO n°34 du 12/10/2017 Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans les programmes de l'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

	<p style="text-align: center;">Ce que dit la circulaire en 2017 et qu'il faut appliquer http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel/html?cid_bo=118714</p>
Programmation de l'activité	<p>Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).</p> <p>Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le cycle 1, par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres (se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, etc.).</p> <p>Il se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressif et structuré, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).</p> <p>Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASSN en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.</p>
Fréquence et durée de l'activité	<p>La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.</p>
Conditions matérielles d'accueil	<p>Pendant toute la durée des apprentissages, l'occupation du bassin doit être appréciée à raison d'au moins 4 m² de plan d'eau par élève présent dans l'eau, pour des écoliers, 5 m² pour des collégiens ou des lycéens. La surface à prévoir nécessite des ajustements en fonction du niveau de pratique des élèves, notamment au lycée.</p> <p>Dans le cas d'une ouverture concomitante du bassin à différents publics, les espaces réservés aux élèves doivent être clairement délimités, compte tenu des exigences de sécurité et des impératifs d'enseignement. L'espace attribué aux classes devra permettre, pour des raisons pédagogiques et de sécurité, un accès facile à au moins une des bordures de bassin, notamment avec des élèves aux compétences encore fragiles.</p>
Surveillance des bassins	<p>La surveillance est obligatoire pendant toute la durée des activités de natation. La surveillance des baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et autorisées, doit être assurée par du personnel titulaire d'un des diplômes prévus à l'article A. 322-8 du code du sport (diplômes conférant le titre de maître-nageur sauveteur ou brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).</p>

	<p>La surveillance des établissements de baignade d'accès payant doit être garantie, pendant les heures d'ouverture au public, par du personnel titulaire d'un des diplômes conférant le titre de maître-nageur sauveteur ou, par dérogation et sur autorisation du préfet de département pour une durée limitée, par du personnel titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.</p> <p>Ces dispositions sont applicables à toute activité de natation impliquant des élèves (enseignement obligatoire, dispositifs spécifiques d'aide ou de soutien, activités pédagogiques complémentaires, accompagnement éducatif).</p> <p>Les surveillants de bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement et, par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement. Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours. Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.</p>																
<p>Normes d'encadrement dans le cadre des activités régulières programmées en PES ou lors d'un séjour avec nuitées</p>	<p>Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.</p> <table border="1" data-bbox="319 1086 1524 1444"> <thead> <tr> <th></th> <th>Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle</th> <th>Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire</th> <th>Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 20 élèves</td> <td>2 encadrants</td> <td>2 encadrants</td> <td>2 encadrants</td> </tr> <tr> <td>de 20 à 30 élèves</td> <td>3 encadrants</td> <td>2 encadrants</td> <td>3 encadrants</td> </tr> <tr> <td>plus de 30 élèves</td> <td>4 encadrants</td> <td>3 encadrants</td> <td>4 encadrants</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.</p>		Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire	moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants	de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants	plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants
	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire														
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants														
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants														
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants														
<p>Intervenants : rôles et responsabilités <i>Substitution de la responsabilité de l'Etat à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. Les intervenants</i></p>	<p>Les intervenants pour l'enseignement de la natation</p> <p>Les intervenants professionnels Les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité ou les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier <u>sont réputés agréés par les services de l'éducation nationale</u>. <u>S'ils y sont autorisés par le directeur d'école</u>, ils peuvent assister l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec l'enseignant.</p> <p>Les intervenants bénévoles Des personnes susceptibles d'apporter leur contribution bénévole aux activités physiques et sportives peuvent être autorisées à intervenir au cours des enseignements. Ces</p>																

<p><i>bénéficient même dispositions protectrices.</i></p>	<p>Intervenants bénévoles sont soumis, d'une part, à un agrément préalable (sauf s'ils relèvent d'une des situations prévues au point précédent, « les intervenants professionnels »), délivré par l'IA-Dasen, agissant sur délégation du recteur, après <u>vérification</u> de leurs compétences et de leur <u>honorabilité</u> et, d'autre part, à l'autorisation du directeur d'école.</p> <p>Ils peuvent selon le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assister l'enseignant dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ; - prendre en charge un groupe d'élèves que l'enseignant leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés, etc.) selon les modalités fixées par l'enseignant. <p>Des sessions d'information sont organisées pour préparer les intervenants bénévoles à participer à l'encadrement de ces activités.</p> <p>Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective</p> <p>Les accompagnateurs bénévoles assurant l'encadrement de la vie collective (par exemple, dans le cadre du transport, des vestiaires, de la toilette ou de la douche), mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école.</p> <p>En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.</p> <p>À l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation. Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable de l'IA-Dasen.</p> <p>Les auxiliaires de vie scolaire accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation. Ils ne sont pas non plus soumis à agrément. Leur rôle se limite à l'accompagnement du ou des élèves handicapés.</p> <p>Les différents personnels qui sont amenés à accompagner les élèves dans l'eau peuvent utilement suivre les sessions d'information destinées aux intervenants bénévoles.</p>
<p>Attestation scolaire « savoir nager » ASSN</p>	<p><u>Annexe 3</u> : l'attestation scolaire « savoir-nager » ASSN est définie par l'arrêté du 9 juillet 2015(MENE 1514345A), elle est validée prioritairement dans les classe de CM1, CM2 ou sixième.</p> <p>Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école, est signée par le professeur des écoles et un professionnel qualifié à l'école primaire. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A 322-3-1 du code du sport).</p> <p>On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).</p> <p>→ Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixée par les programmes d'enseignement.</p> <p>Annexe 3 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/45/0/ensel002_annexe3_828450.pdf</p>
<p>Test d'aisance aquatique</p>	<p><u>Annexe 4</u> : Le certificat d'aisance aquatique est défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport.</p>

	<p>Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses missions.</p> <p>L'obtention du certificat d'aisance aquatique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).</p> <p>Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – effectuer un saut dans l'eau ; – réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ; – réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ; – nager sur le ventre pendant vingt mètres ; – franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. <p>Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.</p> <p>Annexe 4 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/45/2/ensel002_annexe4_828452.pdf</p>
--	---

2. Responsabilité de l'enseignant

- La mission des enseignants est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.
- Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe ou, à défaut, d'un autre enseignant, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription. Pour le second degré, l'enseignement de la natation est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.
- L'enseignant veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles. Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.
- La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des enseignants. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.
- L'enseignant prévoit un comptage des élèves en début et en fin de séance (la jurisprudence retient la faute de l'enseignant qui ne procède pas au comptage).
- L'absence ou le retard du MNS affecté à la surveillance impose de différer la séance, voire de l'annuler.
- L'enseignant se doit de refuser un intervenant bénévole qui n'est pas en tenue de bain¹ (prêt à sauter en cas de problème). Seul le tee-shirt doit être toléré.

¹ Art. 14 du règlement intérieur du Centre Aquatique Aloha : « (...) Les scolaires peuvent accéder aux plages en tenue de bain (tee-shirt et chaussures appropriés) aux heures réservées à leurs activités. ».

- L'enseignant doit informer les MNS des risques particuliers encourus par un élève souffrant de troubles particuliers (ex : épilepsie, diabète, ...).
- Le responsable du groupe ne doit pas laisser sans surveillance les enfants dont il a la garde et qui ne maîtrisent qu'imparfaitement la natation.

➤ **Organisation interne en cas d'accident**

- **En présence de 1 surveillant sauveteurs dont 1 BEESAN (ou MNS, BNSSA, BPJEPS) :**
 - 1 BEESAN porte secours à la victime
 - L'enseignant responsable du groupe assiste le BEESAN, prévient les secours (1) et fait évacuer les bassins.

(1) Une personne désignée par le BEESAN peut alerter les secours par l'intermédiaire de l'accueil et peut aider à évacuer les bassins.

- **En présence de 2 Surveillants Sauveteurs dont 1 BEESAN (ou MNS, BNSSA, BPJEPS AAN) :**
 - BEESAN porte secours à la victime,
 - 1 BEESAN assiste son co-équipier (**apporte le matériel mobile de réanimation**), prévient les secours (1) et fait évacuer les bassins (sifflet et/ou sonorisation)

(1) Une personne désignée par le BEESAN peut alerter les secours par l'intermédiaire de l'accueil et peut aider à évacuer les bassins (en l'occurrence, l'enseignant responsable du groupe).

→ Sortie obligatoire vers les collectifs

III- CADRE REGLEMENTAIRE, INSTITIONNEL ET PEDAGOGIQUE

Dans cette partie, seront présentées :

1. La réglementation de la natation
2. Les références aux programmes
3. Les progressions pédagogiques aux cycles 2 et 3
4. Les orientations pédagogiques : repères

1/ La réglementation de la natation : DSDEN de la Drôme, juin 2017

(Extraits de la circulaire n° 2017-127 et du Vademecum Drôme, version juin 2017)

LA NATATION

- **Taux d'encadrement** : BO n°34 du 12/10/2017, circulaire 2017-127 du 22 août 2017, qui abroge tous les précédents et qui a pour objet de définir les conditions d'enseignement de la natation dans le Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement **ne peut être inférieur** aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.

- **Les baignades récréatives** : dans tous les cas de figure, pour être acceptées, elles devront figurer dans l'emploi du temps de la sortie avec nuitée uniquement et s'inscrire dans un projet pédagogique validé par l'IEN. Seuls les élèves de plus de 6 ans pourront en bénéficier.
 - Dans la Drôme, elles seront limitées aux espaces aménagés des piscines des structures inscrites au répertoire départemental et possédant un accord pour leur utilisation par des scolaires selon la réglementation en vigueur.
La présence d'un maître-nageur en surveillance est obligatoire.
Le taux d'encadrement selon la réglementation des accueils de loisirs (DDCS) pour la

natation est de 1 pour 8 pour les élèves de plus de 6 ans. C'est ce taux qui sera appliqué pour les baignades récréatives.

- Les piscines des campings sont autorisées à la baignade dans le cadre des sorties avec nuitée sous réserve du respect des conditions définies par la circulaire n°2017-127 (espaces délimités, 4m² par élève, surveillance MNS, ...)
 - Elles sont interdites dans les milieux naturels (fleuves, rivières, lacs).
 - Les baignades en mer sont soumises à la réglementation du département d'accueil. Vous devez vous renseigner auprès de la DSDEN du département.
- **Les activités nautiques** : il existe des conditions particulières à la pratique des sports nautiques. Elle est subordonnée à la réussite d'un test permettant d'apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique, sur un parcours de 20m, habillé d'un pantalon léger et tee-shirt et muni d'une brassière de sécurité. Attestation Scolaire Savoir Nager (arrêté du 09 juillet 2015) ou certificat de d'aisance aquatique (circulaire 2017-127)

2/ Les références aux programmes :

L'éducation physique et sportive au cycle 2 et au cycle 3

L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive.

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire **cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles** :

- **Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.**
- **S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils.**
- **Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.**
- **Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.**
- **S'approprier une culture physique sportive et artistique.**

Pour développer ces compétences générales, l'EPS propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de **quatre champs d'apprentissage** complémentaires :

- **Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.**
- **Adapter ses déplacements à des environnements variés.**
- **S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.**
- **Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.**

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des Activités Physiques Sportives et Artistique (APSA) diversifiées dont la natation.

Spécificités du cycle 2	Spécificités du cycle 3
<p>Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique.</p> <p>Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées.</p> <p>Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui).</p> <p>A l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en EPS. Une attention particulière est portée au savoir nager.</p>	<p>Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent ses ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants.</p> <p>Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit.</p> <p>Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur, ...) et comprennent la nécessité de la règle.</p> <p>Grace à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.).</p> <p>La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré.</p> <p>Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.</p>

BO n°34 du 12 octobre 2017, circulaire 2017-127, du 22-08-2017 Enseignement de la natation

L'enseignement de la natation : aspects pédagogiques

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes.

La réussite au test d'aisance aquatique, ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager », permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixée par les programmes d'enseignement.

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le **cycle 1**, par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres (se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, etc.).

Il se poursuit au **cycle 2** par des temps d'enseignement progressif et structuré, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

Au **cycle 3**, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collègue et notamment de garantir la validation de l'ASSN en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.

La **natation** relève **des champs d'apprentissage** suivants :

Au cycle 2 :

- ✓ Adapter ses déplacements à des environnements variés.

Au cycle 3 :

- ✓ Adapter ses déplacements à des environnements variés
- ✓ Produire une performance maximale mesurée à une échéance donnée.

Au cycle 2
Compétences travaillées dans le champ d'apprentissage : adapter ses déplacements à des environnements variés
<ul style="list-style-type: none"> - Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices. - S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements. - Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes. - Respecter les règles essentielles de sécurité. - Reconnaître une situation à risque.
Repères de progressivité
En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les bras à une propulsion essentiellement basée sur les jambes .
Attendus de fin de cycle
<ul style="list-style-type: none"> • Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. • Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.

- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Croisements entre enseignements

L'éducation physique et sportive offre de nombreuses situations permettant aux élèves de pratiquer le **langage oral**. Ils sont ainsi amenés à utiliser un vocabulaire adapté, spécifique pour décrire les actions réalisées par un camarade, pour raconter ce qu'ils ont fait ou vu et pour se faire comprendre des autres. En lien avec **l'enseignement Questionner le monde**, l'éducation physique participe à **l'éducation à la santé et à la sécurité**.

Elle contribue pleinement à l'acquisition des **notions relatives à l'espace et au temps** introduites en **mathématiques** et dans **l'enseignement Questionner le monde**.

Toujours **en mathématiques**, les élèves peuvent **utiliser différents modes de représentation (chiffres, graphiques, tableaux)** pour rendre compte des performances réalisées et de leur évolution (exemple : graphique rendre compte de l'évolution de ses performances au cours du cycle, tableau ou graphique pour comparer les performances de plusieurs élèves).

En articulation avec **l'enseignement moral et civique**, les activités de cet enseignement créent les conditions **d'apprentissage de comportements citoyens pour organiser un groupe, respecter les règles et autrui, accepter l'autre avec ses différences, développer l'estime de soi et regarder avec bienveillance** la prestation de camarades.

Au cycle 3

Compétences travaillées dans le champ d'apprentissage

Adapter ses déplacements à des environnements variés

- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité.
- Adapter son déplacement aux différents milieux.
- Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.).
- Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ.
- Aider l'autre.

Produire sa performance maximale, mesurée à une échéance donnée

- Appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités athlétiques et/ ou nautiques.
- Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau.
- Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort.
- Utiliser des outils de mesures simples pour évaluer sa performance.
- Respecter les règles des activités.
- Passer par les différents rôles sociaux.

Repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle. L'attestation de savoir nager scolaire est à valider dans le courant du cycle 3.

Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.

Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.
Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

Attendus de fin de cycle

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou structurer artificielle connus.
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème
- Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015

Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices pour aller plus vite, plus longtemps, plus loin.
Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques.
Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur.

Croisements entre enseignements

L'activité sportive offre de nombreuses situations permettant aux élèves de **pratiquer le langage oral**. Ils sont ainsi amenés à utiliser un **vocabulaire adapté, spécifique pour décrire les actions réalisées** par un camarade et eux-mêmes, **pour organiser son activité ou celle d'un camarade et pour exprimer les émotions ressenties**. Ils développent aussi **des compétences de communication** en pratiquant un langage dans un genre codifié (par exemple, restituer une observation faite à partir de critères précis face à un collectif ou un individu).

En articulant le concret et l'abstrait, **les activités physiques et sportives donnent du sens à des notions mathématiques (échelle, distance, ...)**. Les élèves peuvent aussi utiliser **différents modes de représentation** (chiffres, graphiques, tableaux) pour rendre compte des performances réalisées, de leur évolution et les comparer (exemples : graphique pour rendre compte de l'évolution de ses performances au cours du cycle, tableau ou graphique pour comparer les performances de plusieurs élèves).

En lien avec l'enseignement de sciences, l'éducation physique et sportive participe à l'éducation à la santé (besoins en énergie, fonctionnement des muscles et des articulations, ...) **et à la sécurité** (connaissance des gestes de premiers secours, ...).

En articulation avec l'enseignement moral et civique, les activités de cet enseignement créent les conditions d'apprentissage de comportements citoyens pour respecter les autres, refuser les discriminations, regarder avec bienveillance la prestation de camarades, développer de l'empathie, exprimer et reconnaître les émotions, reconnaître et accepter les différences et participer à l'organisation de rencontres sportives.

Des outils possibles :

Le cahier du nageur : Cette trace écrite personnelle est construite sur le modèle du cahier d'expériences en sciences. Il est constitué de traces personnelles et collectives (dessins, photos, textes, dictées à l'adulte...) et permet à l'enfant de s'approprier son itinéraire personnel d'être aquatique en cours d'apprentissage.

Des albums pour parler de l'activité, de ses appréhensions, ...

- Le fabuleux voyage de Lola ; Equipe départementale du Tarn, Editions EPS
- Bonjour bébé loutre ; Baillet
- J'ai peur de l'eau ; Bisinski *Ecole des Loisirs*
- La leçon de natation ; Cooper
- La première fois à la piscine ; Wells
- Ninon a peur de l'eau ; Nadja - *Ecole des Loisirs*
- Mastic va à la piscine - Tourbillon
- Zoé et Théo ; C. Metzmeier –Casterman

3/Les orientations pédagogiques

Les contenus d'enseignement :

Les objectifs et les situations d'apprentissage, en lien avec l'aménagement des bassins, seront proposées selon les 4 fondamentaux de la discipline natation : s'immerger, s'équilibrer, se déplacer, respirer.

- Les tâches motrices proposées aux élèves seront présentées et identifiées par une dominante, le thème du cycle. Sur chaque fiche de séance, il s'agira de faire apparaître :
- l'objectif de la séance
- l'espace de travail et le matériel dont disposeront les élèves
- les trois tâches (situations) distinctes par séance accompagnées de la consigne et des variables en relation avec la ou les réponse(s) observée(s)
- ce que l'enfant doit faire pour réussir

Une séance d'évaluation diagnostique sera mise en œuvre à l'initial du cycle, suivie d'une évaluation formative tout au long du cycle d'apprentissage

Une situation de réinvestissement sera proposée pour clore le cycle Natation.

Un apport didactique sur la natation :

Connaissance de l'activité :

Logique interne de l'activité

Organiser (ou réorganiser) chez les élèves ses perceptions, son équilibre, sa respiration et sa propulsion dans un milieu inhabituel dans lequel :

- Les appuis sont fuyants et la résistance au déplacement importante,
- Les risques doivent être connus et maîtrisés.

Quels sont les principes opérationnels de la natation ?

Principe de flottabilité : mise en œuvre de la poussée d'Archimède.

Principe d'équilibre : équilibre par combinaison des forces : poids, poussée, appui.

Principe de glisse : minimisation de la résistance au déplacement.

Principe de respiration: structuration respiration / motricité.

Principe de propulsion : optimisation des actions motrices

Quels principes opérationnels retenir et travailler lors des activités de natation de la natation ?

Pour développer quels savoirs chez les élèves ?

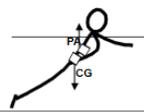
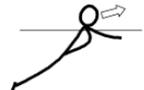
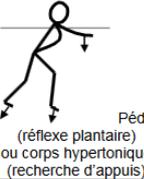
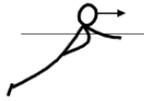
Principes opérationnels retenus	Savoirs visés
Principe de flottabilité : mise en œuvre de la poussée d'Archimède.	L'enfant accepte d'être dans l'eau, de se laisser porter par l'eau, de s'immerger.
Principe d'équilibre : équilibre par combinaison des forces : poids, poussée, appui.	L'enfant maîtrise des équilibres variés associés ou non à différentes prises d'appuis.
Principe de glisse : minimisation de la résistance au déplacement.	L'enfant sait s'allonger son corps dans l'axe de son déplacement.
Principe de respiration: structuration respiration / motricité.	L'enfant sait s'immerger totalement (apnée) et sait expirer sous l'eau sans puis avec déplacement. L'enfant est amené à contrôler le compromis « se déplacer / dégager les voies respiratoires ».
Principe de propulsion : optimisation des actions motrices	L'enfant sait orienter les appuis, les surfaces sous l'eau tout en maîtrisant leur amplitude.

Il s'agira de mettre en place des situations s'appuyant sur ces entrées et favorisant la structuration des savoirs par les élèves en sachant que ces principes opérationnels ont un caractère d'interdépendance.

- Les transformations fonctionnelles à travers les activités aquatiques, du comportement typique au comportement visé

Habitudes du terrien
+
Spécificités du milieu aquatique

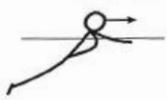
Les transformations fonctionnelles à travers les activités aquatiques

Fonction	Comportement typique	Comportement visé
Equilibre	 <ul style="list-style-type: none"> Recherche d'appuis solides Tête solidaire du tronc (hypertonie) Corps oblique 	 <ul style="list-style-type: none"> Abandon de la relation au monde solide Equilibration par l'eau / remontée / relâchement Modification de ses équilibres
Respiration	 <ul style="list-style-type: none"> Respiration nasale et automatique (hors de l'eau) 	 <ul style="list-style-type: none"> Adoption de toutes les formes d'expiration dans l'eau Intégration de l'expiration buccale + action Modulation du débit
Propulsion	 <p>Pédalage (réflexe plantaire) ou corps hypertonique (recherche d'appuis)</p> <ul style="list-style-type: none"> Bras équilibrateurs (plan sup responsable de la posture) Jambes locomotrices Pas de dissociation des ceintures 	 <ul style="list-style-type: none"> Bras moteurs Jambes équilibrateuses Dissociation jambes/ bras
Prise d'information	 <ul style="list-style-type: none"> Regard horizontal hors de l'eau et dans le sens du déplacement 	 <ul style="list-style-type: none"> Regard dans l'eau, (et pas dans le sens du déplacement) + autres prises d'information (sensation de glisse)

Passer d'un imaginaire, vertigineux et inhibiteur à un espace objectivé par des émotions et le plaisir d'agir →

- Les niveaux de comportement ou de maîtrise en natation

Les niveaux de comportement en natation

	Niveaux de comportement			
				
Problèmes fondamentaux	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Equilibration	Recherche d'équilibre du terrien L'enfant est en position verticale et hypertonique.	Le corps est à l'oblique. La tête est en hyper-extension.	Trouve l'horizontalité par une immersion de la tête plus ou moins longue, et accepte de se laisser porter par l'eau (relâchement).	Se laisse porter par l'eau. S'allonge dans l'eau. Tête en immersion.
Respiration	La tête est hors de l'eau. La respiration est aérienne.	Bouche fermée. Respiration aérienne. Immersion : apnée brève.	Apnée volontaire de quelques secondes pour aller chercher un objet au fond. Il commence à enchaîner les apnées.	Souffle dans l'eau mais l'expiration est incomplète et génère des déséquilibres.
Propulsion	Il se déplace à l'aide d'appuis solides et fixes (au sol, au mur).	Se déplace avec appui flottant (matériel). Produit une grande quantité de mouvements explosifs et inefficaces (pédalage jambes).	Se déplace entre la surface et la demi-profondeur L'enfant est organisé par la recherche d'une moindre résistance à l'avancement.	Bras et jambes participent à la propulsion mais les appuis sont mal orientés par rapport à l'axe du déplacement. Pas d'amplitude des mouvements et grande fréquence de mouvements.
Prise d'informations	Le regard est à l'horizontal.	Les yeux sont fermés dans l'eau. Il prend des informations visuelles, tête hors de l'eau.	Ouvre les yeux sous l'eau. Il prend des informations à l'extérieur et commence à s'orienter sous l'eau.	Début d'information tactile (commence à construire ses sensations d'appuis). Information visuelle sur soi et sur l'extérieur: son regard est orienté vers le fond de la piscine.

• Les savoirs à construire

Les savoirs à construire

Types d'actions	Palier 1		Palier 2		Palier 3	
	Ce qu'il faut savoir faire progressivement pour réussir l'évaluation		Ce qu'il faut savoir faire progressivement pour réussir l'évaluation		Ce qu'il faut savoir faire progressivement pour réussir l'évaluation	
S'immerger	- Mettre le visage dans l'eau - Ouvrir les yeux - S'immerger avec aide - Ramasser un objet lesté - Passer sous une ligne d'eau	Se déplacer brièvement sous l'eau Ex : passer sous un obstacle flottant	- S'immerger sans aide, jouer sur l'expiration. - Réaliser poussée et coulée ventrales à partir d'un mur - Passer allongé dans un cerceau, dans une cage.	Effectuer un déplacement orienté en immersion Ex : passer dans un cerceau immergé	- Traverser la cage en profondeur sans aide - Réaliser un parcours subaquatique. - Ramasser un objet à partir d'un plongeon canard	S'immerger et passer sous un obstacle flottant
Se laisser flotter S'équilibrer	- Se laisser flotter avec un appui (mur, ligne d'eau) - Se laisser flotter avec un appui flottant près du corps (frite, planche) - Se laisser flotter sans appui.	Se laisser flotter 3 secondes avant de regagner le bord	- S'allonger avec un pull-buoy entre les cuisses - Etoiles ventrales et dorsales - Trouver de nouveaux équilibres (vertical, boule avec tête immergée et en blocage respiratoire) - Se laisser remonter	Faire un surplace de 5 à 10 sec avant de regagner le bord	- Jouer avec l'immersion des parties du corps (poussée d'Archimède) - Trouver de nouveaux équilibres - Réaliser un surplace tête hors de l'eau	Faire un surplace de 10 sec Revenir à la surface
Entrer dans l'eau	- Entrer en se laissant glisser ou tomber et en utilisant différents matériels. - Sauter avec une aide - Sauter sans aide, en MP puis en GP et se laisser remonter	S'immerger en sautant dans l'eau	Entrer par - les pieds (pour toucher le fond) - les mains (pour passer sous un, puis plusieurs obstacles) en GP, en variant les hauteurs de départ.	Faire un saut ou un plongeon	Avec un corps projectile, - Sauter pour aller profond - Plonger pour aller le plus loin et le plus vite possible	Sauter en grande profondeur
Se déplacer	- Se déplacer avec des appuis solides ou flottants, tête immergée. - Réduire le nombre d'appuis. - Se déplacer en privilégiant l'action des bras. - Se déplacer sur des distances courtes, sans aide et sans reprise d'appui solide	Se déplacer sur 15 m, sans aide à la flottaison et sans reprise appuis	- Augmenter progressivement les distances de déplacements (à partir des coulées) tête immergée. - Diminuer la fréquence des mouvements propulsifs des bras	Se déplacer sur une trentaine de mètres, sans aide à la flottaison et sans appuis	- Nager en ventral et en dorsal - Trouver des solutions ventilatoires (expiration aquatique, inspiration brève frontale ou latérale)	Nager sur 20m - 10m en ventral - 10m en dorsal

• Les étapes d'apprentissage

Les étapes d'apprentissage

NATATION

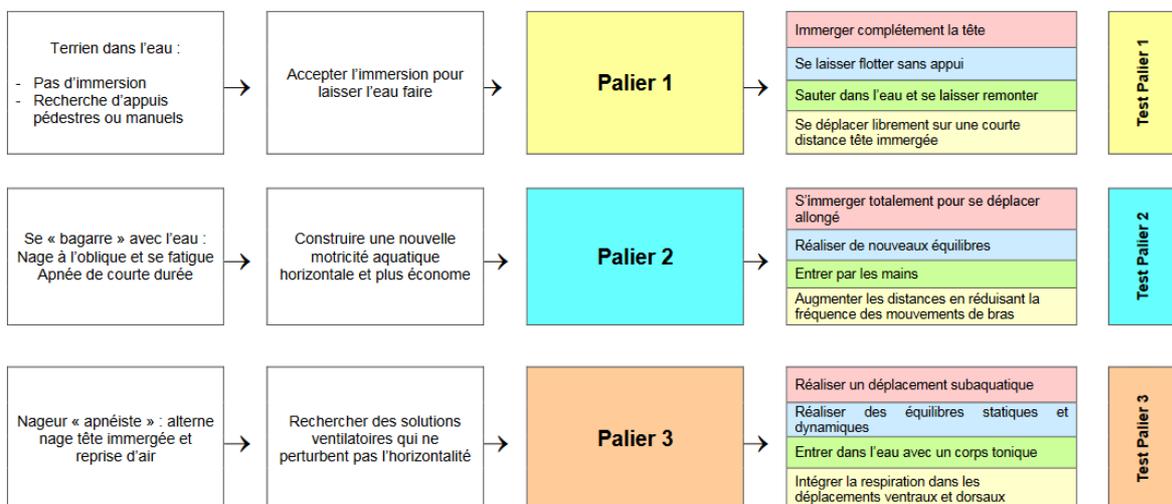
Adapter ses déplacements à différents types d'environnements

S'immerger	
Se laisser flotter, s'équilibrer	
Entrer dans l'eau	
Se déplacer	

Conduites typiques

Problème à résoudre

Etapes à franchir



IV- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES CLASSES AU CENTRE AQUATIQUE ALOHA

Dans cette partie, seront présentés :

1- Le parcours de l'élève dans la piscine.

2- Le matériel pédagogique mis à disposition et son utilité.

1-Le parcours de l'élève



Entrée de la piscine, Route de St Paul



Numéro de vestiaire attribué à chaque classe F/G



Passage obligatoire par le pédiluve en sortant des vestiaires



Douche obligatoire avec utilisation de savon



Entrée vers les bassins



Douches et toilettes près des bassins



Zone d'attente des classes à leur arrivée



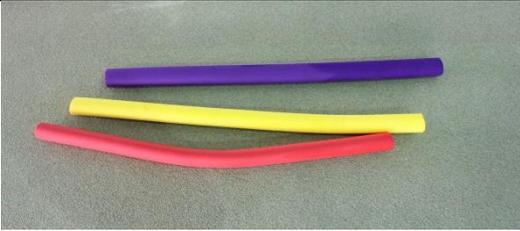
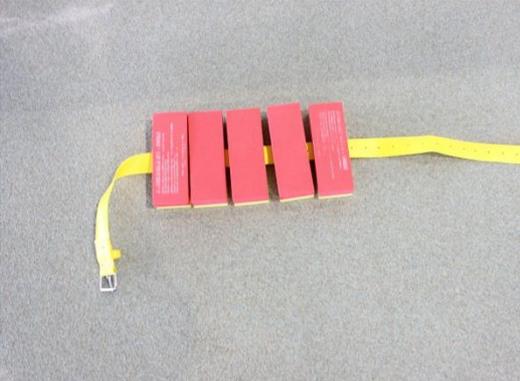
Espace pour les personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective

Petit bassin (bassin d'apprentissage)

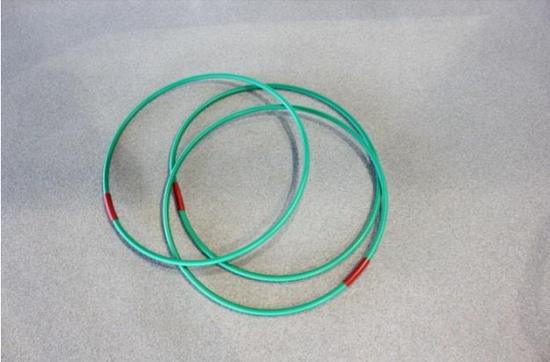


Grand bassin (bassin sportif) avec les lignes d'eau
Les lignes d'eau 1,2,7 et 8 sont réservées aux écoles.

2-Le matériel pédagogique

Matériels	Photos	Utilisation
Frites		La frite est une aide à la flottabilité, à l'équilibre. Elle se place sous les bras.
Planches		La planche aide à la flottaison afin de favoriser le travail des jambes. S'utilise aussi bien sur le ventre que sur le dos.
Pull-boy		Le pull-boy aide à maintenir l'équilibre des jambes pendant que l'on travaille avec les bras. Se place entre les jambes.
Ceintures		La ceinture aide à la flottaison et assure l'autonomie de l'enfant.

<p>Palmes</p>		<p>Les palmes améliorent les appuis et aident à comprendre le placement de la cheville durant les battements.</p>
<p>Objets lestés</p>		<p>Objets à récupérer au fond de l'eau.</p>
<p>Tapis épais</p>		<p>Le tapis épais peut servir à une entrée dans l'eau.</p>
<p>Toboggan</p>		<p>Le toboggan sert à réaliser des entrées dans l'eau de diverses manières.</p>

<p>Ballons</p>		<p>Les ballons servent pour les jeux : exemple, le water-polo.</p>
<p>Cerceaux lestés</p>		<p>Ils sont posés au fond de l'eau et on passe à l'intérieur en immersion.</p>
<p>Cage à écureuil</p>		<p>Sert à s'accrocher, à passer à l'intérieur, dessus et dessous les barres. Elle sert à travailler les immersions.</p>
<p>Plot</p>		<p>Sert pour les entrées dans l'eau : sauts divers et plongeurs.</p>

<p>Ligne d'eau</p>		<p>Sert à séparer les bassins en couloirs. On peut y accrocher du matériel, mais il ne faut pas s'y suspendre.</p>
<p>Le Maître Nageur Sauveteur MNS</p>		<p>Le maître-nageur veille au bon fonctionnement et à la sécurité des usagers de la piscine. Il donne aussi des leçons de natation et d'aqua-sport.</p> <p>Les consignes du maître-nageur doivent être appliquées.</p>

IV- L'UNITE D'APPRENTISSAGE

Objectifs généraux :

- ☞ *Mettre en place le projet natation de la piscine en lien avec les autres projets : projet d'école et projet de classe.*
- ☞ *Développer la complémentarité et favoriser la synergie des compétences entre les différents acteurs (partenariat)*
- ☞ *Organiser une démarche d'enseignement s'appuyant sur des référents théoriques : les choix Éducation nationale, les avancées départementales, la méthodologie utilisée en EPS dans la Drôme.*
- ☞ *Utiliser les interactions entre l'EPS et d'autres champs disciplinaires.*

Informations générales

Le centre aquatique Aloha offre aux élèves de la communauté d'agglomération Montélimar-Sesame un accès privilégié à la piscine : des cycles d'une dizaine de séances de 40 mn en bassin aux CE1 et aux CM2 et ULIS écoles.

Il met à disposition des enseignants du personnel qualifié pour les accompagner dans leur pratique et participe activement à l'élaboration de ce projet pédagogique : 3 Maîtres-Nageurs sauveteur en permanence, pendant les séances pédagogiques (1 en surveillance et deux en enseignement).

Créneaux piscine :

- Tous les matins de 9h00 à 11h00
- Lundi et jeudi après-midi : de 14h à 15h20

2 classes travaillent ensemble sur un même créneau.

- Le planning d'activités natation est élaboré en collaboration étroite entre le Conseiller pédagogique de circonscription et le directeur du centre aquatique.
- Le projet pédagogique est élaboré par les conseillers pédagogiques et les maîtres-nageurs. Il est validé par les IEN et présenté aux enseignants lors des réunions d'information natation. Des formations de circonscription et départementales permettront son appropriation.
- Les éducateurs sportifs, avant le début du cycle, pourront se rendre dans les écoles, sur demande, pour une information sur la sécurité et les explications du projet pédagogique.
- La communauté d'agglomération finance l'intégralité des transports des écoles et les bonnets de bain offerts à tous les élèves.

Hygiène :

- Le bonnet de bain est obligatoire au centre aquatique, pour les élèves comme pour les adultes, dès lors qu'ils interviennent dans l'eau
- La douche savonnée avant le bain est obligatoire, Les enseignants doivent être vigilants à faire

respecter ce point de règlement de la piscine.

RAPPEL : L'adulte, au bord des bassins, est obligatoirement en maillot de bains (t-shirt toléré) ; seuls les adultes agréés peuvent être au bord des bassins ; les autres adultes attendent dans la partie vitrée de l'accueil.

Objectifs de l'unité d'apprentissage

- Mettre en place deux unités d'apprentissage de 10 à 12 séances au cours du cursus scolaire en élémentaire prioritairement pour les classes de CP, CM2 et ULIS écoles de Montélimar et de l'agglomération.
- Faire acquérir à chaque élève, les différents niveaux de compétences aquatiques définies dans le test d'aisance aquatique et l'ASSN.
- Faire acquérir aux élèves des compétences pour parler de sa pratique, de ses émotions, de ses sensations et pour concrétiser certaines connaissances plus abstraites en connaissance du monde par exemple (les activités aquatiques permettent un vécu corporel riche qui devient un support privilégié).

Il apparaît nécessaire d'évoquer les séances de natation en amont et en aval des séances, dans la classe.

Plan de l'unité d'apprentissage :

1. **En amont, en classe, première évaluation diagnostique** : Présentation de l'activité, des objectifs et des installations ; auto-évaluation des élèves sur leur niveau de compétences en natation.
2. **Première séance : situations de mise en activité**, *Evaluation diagnostique sur la base du test d'aisance aquatique et de l'ASSN*
3. **Huit ou neuf situations d'apprentissage** en fonction des niveaux de compétences des élèves
4. **Dernière séance, séance 10 de réinvestissement**, *Evaluation finale (test d'aisance aquatique et ASSN).*

L'enseignement de la natation sera l'objet d'un apprentissage structuré, basé sur les progrès des élèves, progrès dont il aura conscience pour se projeter dans des situations d'apprentissage porteuses de sens.

Construction des compétences du nageur

		Construction du corps flottant		Construction du corps projectile	Construction du corps propulseur
		La construction du corps flottant se fait simultanément dans les 2 dimensions suivantes :		Organiser son corps dans une posture de référence ²	Organiser la propulsion avec un corps projectile
Compétences	Accepter l'immersion	Laisser l'eau faire ¹			
Niveaux	L'élève	L'élève		L'élève	L'élève
Niveau 1	Immerge entièrement sa tête en apnée sur une courte durée	A besoin d'un appui solide avec les bras pour quitter les appuis plantaires		Construit la posture de référence en réalisant une poussée ventrale dans le PB	Se déplace tête immergée, en apnée, avec les bras propulseurs
Niveau 2	Immerge son corps en profondeur	Se laisse flotter sans aide, entre 3 et 5 s dans des positions différentes		Réalise une poussée ventrale ou dorsale dans le GB Entre dans l'eau (saut ou plongeon) en maintenant la posture dans le GB	Se déplace en commençant à trouver des solutions ventilatoires qui ne perturbent pas son horizontalité
Niveau 3	Immerge son corps et lâche l'appui pour un déplacement orienté en profondeur	Immerge son corps en profondeur, lâche l'appui et se laisse remonter		Retrouve la posture de référence entre 2 actions propulsives des bras	Nage de plus en plus longtemps en distance et en durée sur une nage ventrale (avec prises d'air latérales ou frontales)
		Ecole primaire		Collège	

Cette construction des compétences du nageur sera menée tout au long des cycles d'apprentissage.

Aménagement des bassins et forme de travail

4 lignes d'eau seront réservées aux scolaires : L1 / L2 et L7 / L8. Le bassin peut être partagé avec les élèves de collège ou de lycée.

Des espaces seront réservés à l'enchaînement d'actions, avec une dominante d'un des fondamentaux de la natation :

- se déplacer
- s'immerger / s'équilibrer
- entrer dans l'eau (s'immerger et se déplacer)

A la première séance, les MNS testent les élèves pour constituer des groupes de niveau homogène. Après la séance 1, il est conseillé de grouper les classes afin de constituer 4 groupes de niveau homogène. Deux groupes travailleront avec les MNS et deux groupes avec les enseignants et bénévoles agréés

Cycle 2: maitrise du volume aquatique	Cycle 3 : Activités aquatiques
<p>Il s'agit ici, de coordonner les actions élémentaires travaillées en veillant à faire augmenter l'amplitude des gestes.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Coordonner entrées + déplacements → Coordonner immersions + changements de profondeur + déplacements → Coordonner entrées + changements de direction + changements de sens + changements d'orientation → Construire une vision aquatique <p>Construire une « modulation de l'apnée » (prendre de l'air en fonction de ce que je veux faire)</p>	<p>Si l'adaptation minimale au milieu aquatique est acquise (niveau ASSN), avec la maîtrise scolaire des activités aquatiques, on peut introduire différentes activités aquatiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le sauvetage → Le water-polo

Le travail en classe :

L'enseignement ne peut se limiter à l'activité en bassin.

Si la natation vise en priorité le développement moteur de l'élève, l'un de ses objectifs est aussi de contribuer au développement des compétences en langue orale et écrite.

Avant le début de l'unité d'apprentissage, il est utile que les élèves se familiarisent avec les installations.

Présentation avant la séance

- **La sécurité**

Un sens de circulation est à respecter : arrivées au bord du bassin, les classes circulent dans le sens des aiguilles d'une montre.

On ne court pas au bord des bassins.

On ne se bouscule pas.

- **L'hygiène**

Présenter l'affiche (Annexe 10). Chaque vignette représente un panneau présent en piscine.

Les bonnets sont obligatoires, le prénom de l'élève doit être écrit bien visible sur son bonnet.

La douche savonnée avant le bain est obligatoire.

On ne vient pas à la piscine avec son maillot de bain sur soi.

La présentation avant la séance	La discussion après la séance
<p>Permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D'améliorer la sécurité. → De se faire une idée des situations avant d'y être confronté (travailler avec un plan, une maquette) → De se mettre en projet 	<p>Permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D'établir un bilan → D'échanger, de construire un vécu commun → Construire un itinéraire personnel d'apprentissage

→ D'augmenter la quantité d'actions pendant la séance	De pratiquer des activités langagières autour de l'activité, des émotions
--	---

Les formes de travail :

- Proposer au maximum 4/5 tâches par séance et laisser le temps aux élèves pour les réaliser. (ex: 2 espaces dédiés aux fondamentaux)
- Veiller à permettre le plus grand temps de pratique pour chaque enfant (éviter les files d'attente)
- Eviter les circuits où tout le monde doit faire la même chose
- Privilégier des parcours ou des ateliers différenciés (3 entrées possibles, 3 immersions possibles...). Chaque enfant se fixe un contrat qu'il tente de réaliser.
- Penser « carte » et pas « menu » pour différencier la tâche

L'évaluation

- Fonctionner autant que possible en groupe classe, sur les mêmes tâches mais avec des dispositifs différenciés.
- Ne pas sélectionner « bons et mauvais ». Une bonne **estime de soi** est facilitante pour les apprentissages en natation.
- S'autoévaluer permet une meilleure prise en compte de la **sécurité active** (rapport entre ses propres ressources et les contraintes du milieu).
- Réduire l'écart entre risques objectifs (réels) et risques subjectifs (supposés) pour oser s'engager en toute sécurité.

Le cahier du nageur

Cette trace écrite personnelle est construite sur le modèle du cahier d'expériences en sciences. Il est constitué de traces (dessins, dictées à l'adulte, textes, photos...) et permet à l'élève de s'approprier son itinéraire personnel d'être aquatique en cours d'apprentissage. Il s'aperçoit ainsi de l'évolution de ses apprentissages.

Un travail sur l'hygiène à partir des affiches réparties le long des installations est possible.

Des éléments d'aide à l'élaboration de l'unité d'apprentissage :

➤ Les fondamentaux : Du terrien au nageur

ADAPTATION SENSORIELLE	
Acquis du terrien (milieu naturel)	Acquisitions du nageur (milieu aquatique)
Vision nette	Vision trouble
Champ visuel large	Champ visuel rétréci
Perception de la profondeur de champ	Peu de perception de la profondeur de champ
Sons clairs	Sons assourdis
Peau sèche	Peau stimulée par le contact de l'eau sur tout le corps
EQUILIBRE	
Acquis du terrien (milieu naturel)	Acquisitions du nageur (milieu aquatique)
Équilibre vertical	Équilibre horizontal
Tête verticale	Tête horizontale
Regard horizontal	Regard vertical
Appuis plantaires	Plus d'appuis plantaires
Effet de la pesanteur	Poussée d'Archimède
RESPIRATION	
Acquis du terrien (milieu naturel)	Acquisitions du nageur (milieu aquatique)
Respiration automatique par le nez	Respiration volontaire par la bouche
Inspiration active	Inspiration brève
Expiration passive	Expiration longue
	Expiration nasale selon situation
PROPULSION DEPLACEMENTS	
Acquis du terrien (milieu naturel)	Acquisitions du nageur (milieu aquatique)
Jambes motrices	Jambes équilibratrices
Bras équilibrateurs	Bras moteurs
Appuis fixes et solides	Appuis fuyants et mouvants
Résistance de l'air négligeable	Résistance de l'eau réelle et non négligeable

➤ **Trame de variance** : Travaux d'Elida Turini

ENTREES DANS L'EAU

Le corps	L'espace	Le temps	Le matériel	L'autre
<ul style="list-style-type: none"> - Positions différentes : en boule, corps tendu, assis, à genoux - Orientation du corps <ul style="list-style-type: none"> ✓ En avant ✓ En arrière ✓ Latéralement ✓ En rotation - En laissant le corps tomber passivement (ne rien faire) - En ajoutant une action : lever les bras, applaudir, attraper un ballon, traverser un cerceau... - En ajoutant une expression : comique, gracieuse... 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le petit bain - Dans le grand bain - Espace proche - Espace lointain - Hauteur : En l'air (de plus en plus haut) Dans l'eau (de plus en plus profond) - Trajectoire de l'envol : rectiligne, courbe, boucle, rotation - Point de départ : -au ras de l'eau -au-dessus de l'eau -sur un plongeur -Avec ou sans élan 	<ul style="list-style-type: none"> -Remontée rapide -Remontée très lente -Faire le plus grand nombre d'entrées en une minute -Entrer dans l'eau ensemble, en cascade.... 	<ul style="list-style-type: none"> -Avec aide de l'adulte qui réceptionne - Avec matériel pour entrer ou pour se récupérer (tapis, maxi planche, ligne, frite, toboggan, plan incliné, perche, cage...) -Sans matériel -Saut avec perche, se laisser remonter -Traverser un cerceau (en sautant, en plongeant) -Planches, ballon pour aider à se décentrer -Entrer par l'échelle, par le bord, par un tapis flottant, du plot... 	<ul style="list-style-type: none"> -Faire comme l'autre -Montrer aux autres -Observer les autres immobilité, durée de la chute -Inventer à 2 -Réaliser à 2, à plusieurs (avec ou sans point de contact)

IMMERSIONS

Le corps	L'espace	Le temps	Le matériel	L'autre
<ul style="list-style-type: none"> -Placement de la tête : en flexion, en extension, dans l'axe du corps -Position du corps : vertical, oblique, horizontal -Orientation du regard <ul style="list-style-type: none"> -Vers le fond, -vers le plafond, -vers l'avant, -vers l'arrière, vers ses genoux... -Contact des différentes parties du corps avec le fond : les pieds, les genoux, les fesses, les mains, le ventre, le dos.... 	<ul style="list-style-type: none"> -Dans le petit bain -Dans le grand bain -Sur place / en déplacement -En surface/ de plus en plus profond -Parcourir un espace vertical (descente) ou horizontal (traction sur une perche, une ligne) -Augmentation de la distance parcourue. Trajet direct / sinueux 	<ul style="list-style-type: none"> -Vitesse de descente, de remontée -Plusieurs fois -Augmenter la durée 	<ul style="list-style-type: none"> -Perches ou cordes horizontales, obliques, verticales -Echelle. -Cage aquatique -Fanions à toucher, pinces à linge à placer sur un fil -Masque, lunettes pour accepter de voir sous l'eau. -Cerceaux lestés à traverser -Objets lestés à remonter, à déposer, à déplacer. 	<ul style="list-style-type: none"> -Montrer à l'autre -Faire comme l'autre -Observer l'autre, comparer -Utiliser l'autre comme matériel, comme aide -Inventer un parcours sous-marin avec l'autre, à plusieurs -Réaliser à 2, à plusieurs

-Yeux : ouverts, fermés -En apnée (blocage respiratoire) -En soufflant -Corps passif, corps actif	-Changement de niveau, de direction		-Tunnel -Toboggan	
--	-------------------------------------	--	----------------------	--

FLOTTAISON

Le corps	L'espace	Le temps	Le matériel	L'autre
<ul style="list-style-type: none"> -Positions différentes : en boule, corps tendu, en ventral, en dorsal, en costal, en forme d'étoile, debout, couché -Position de la tête : redressée, alignée avec l'axe du corps, à la surface, sous l'eau -Orientation du regard Vers le fond, vers le plafond, vers l'avant, vers l'arrière, vers ses genoux.... -Yeux : ouverts, fermés -Corps : tonique, relâché, abandonné, PASSIF -Passer d'une position à une autre avec le moins d'effort possible -En apnée (blocage respiratoire) -En soufflant 	<ul style="list-style-type: none"> -Dans le petit bain -Dans le grand bain -Au fond -En surface -Après une chute : départ dans l'eau (se laisser tomber en avant dans le petit bain) -départ du bord (rouler, glisser, tomber) -Contre le mur -Verticalement -Horizontalement 	<ul style="list-style-type: none"> -Longtemps (5, 7, 10 secondes) -Plusieurs fois -Succession de positions: <ul style="list-style-type: none"> -lentement -rapidement -enchaînées -saccadées -... 	<ul style="list-style-type: none"> -avec l'aide du bord -Aide d'un objet flottant : tapis, maxi planches, planches, frites, ballons... -entre deux lignes d'eau -le long d'une ligne d'eau -autour de la cage écureuil -vers une ligne d'eau -Masque, lunettes pour accepter de voir sous l'eau <p>NB Le matériel flottant doit être rapidement abandonné pour que le sujet vif les sensations authentiques du "corps flottant"</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Faire comme l'autre -Observer l'autre : immobilité, durée de la flottaison -Tomber dans les bras de l'autre -En doublette faire des attelages -Plaquer l'autre au fond, le lâcher -Collectivement faire une "marguerite flottante"

DEPLACEMENTS

Le corps	L'espace	Le temps	Le matériel	L'autre
<ul style="list-style-type: none"> -Positions du corps différentes : en ventral, en dorsal, en costal, debout, couché -Position de la tête : Hors de l'eau / dans l'eau -Segments propulseurs : Les bras / les jambes -Amplitude, profondeur, des mouvements de propulsion -Travail des segments : simultané / alternatif -Orientation des surfaces motrices (mains, avant-bras) 	<ul style="list-style-type: none"> -Exploration des différents plans (horizontal, vertical) -Déplacer le corps dans tous les sens : vers le fond, vers la surface, vers les pieds, vers la tête, à l'horizontale, à la verticale, à l'oblique.... -Distance parcourue -Vitesses différentes : lent /vite, accélérer / alentir 	<ul style="list-style-type: none"> -Plusieurs fois -Plus longtemps -Trouver un rythme, -Conserver un rythme 	<ul style="list-style-type: none"> -Supports rigides : bords, perches, cage -Supports souples : cordes, lignes, tapis -Accessoires : planches, frites, haltères, ballon, ... -Plaquettes de natation pour augmenter les sensations au niveau des mains - Palmes -Sans matériel 	<ul style="list-style-type: none"> -Faire comme l'autre -Observer l'autre -Se déplacer avec l'autre : <ul style="list-style-type: none"> -plus vite, -à la même vitesse, -plus loin.... -Se déplacer à deux ou à plusieurs, avec ou sans point de contact -faire des relais (Coopérer), des défis (S'opposer).... Pour favoriser l'abandon des appuis solides (parcours avec des "trous" de plus en plus grands) -Montrer à l'autre

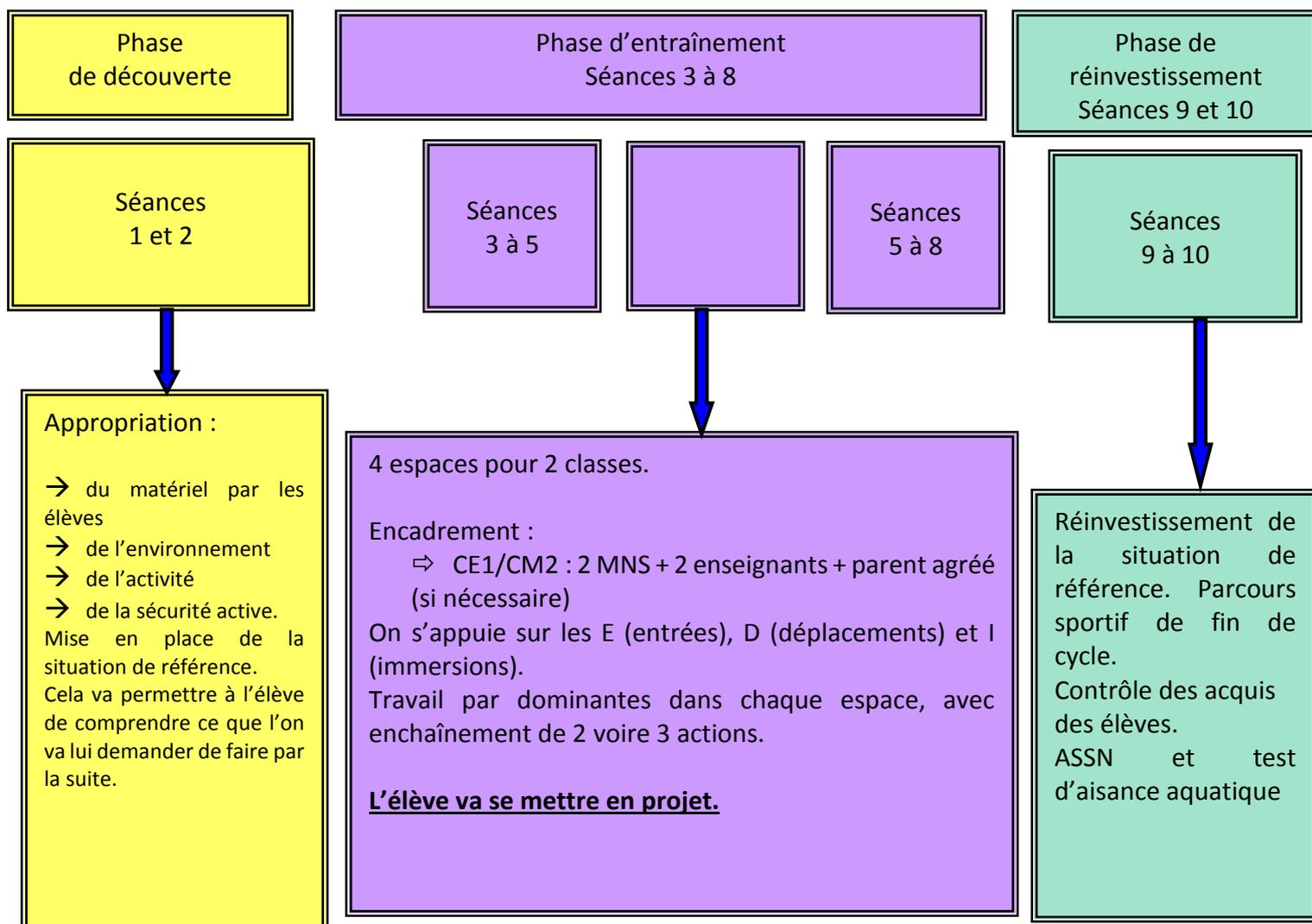
RESPIRATION

Le corps	L'espace	Le temps	Le matériel	L'autre
<ul style="list-style-type: none"> -Par la bouche -Par le nez -Parler sous l'eau -Souffler fort/lentement -Inspirer d'un côté, de l'autre -Jouer avec le débit respiratoire -Associer la respiration à des actions de déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> -En petite profondeur -Dans le grand bain -Au fond -En surface -Sur place / en déplacement -Souffler dans un espace vertical (en descente), dans un espace horizontal (en glissée) -horizontalement 	<ul style="list-style-type: none"> -Plusieurs fois -Plus vite / Plus lentement -Plus longtemps -Expiration continue /discontinue -Conserver un rythme respiratoire 	<ul style="list-style-type: none"> -Balles ou objets flottants que l'on pousse avec son souffle -Tuyaux, tubas -Planches trouées -Cerceaux flottants en série -Lignes d'eau en double 	<ul style="list-style-type: none"> -Faire comme l'autre -Montrer à l'autre -Observer l'autre -A deux : ensemble / en alternance - A plusieurs - Tous ensembles ("dansons la capucine") -Course de "bateaux à moteur"

- L'organisation des séances : le travail se fera sous forme d'une unité d'apprentissage ou séquence organisée en 3 phases :

<p>PHASE 1 : Séance de découverte et d'évaluation diagnostique</p> <p>1 séance de découverte et d'évaluation diagnostique (MNS/Enseignant)</p> <p>Cette séance 1 sera précédée en classe par une séance dans laquelle l'enseignant : présente l'activité, fait émerger les représentations sur les relations à l'eau, à l'activité, prépare des pré groupes pour l'évaluation diagnostique, présente le contenu de la première séance</p>	<p>PHASE 2 : l'apprentissage</p> <p>7 ou 8 séances d'apprentissage accompagnées d'une évaluation formative.</p> <p>Les élèves à l'issue de l'évaluation diagnostique, se répartissent dans les quatre groupes selon leur niveau de compétence. La liste des groupes pourra être réajustée selon les progrès réalisés par les élèves.</p> <p>Des évaluations intermédiaires seront proposées aux élèves.</p>	<p>PHASE 3 : le réinvestissement et les attestations</p> <p>1 séance de réinvestissement des acquis des élèves au terme de l'unité d'apprentissage.</p> <p>Evaluation terminale : ASSN et test d'aisance aquatique.</p>
---	---	---

Le travail se fera sous forme d'une unité d'apprentissage sur le modèle suivant :



TRAVAIL PAR DOMINANTES, AVEC ENCHAINEMENT DES ACTIONS :

Espace 1 Se déplacer	Espace 2 S'équilibrer	Espace 3 S'immerger	Espace 4 Se déplacer
E+I	E+D	I+D	D+E+I

Plan des bassins :

- Organisation des bassins cycle 2 : annexe
- Organisation des bassins cycle3 : annexe
- Organisation du petit bassin : annexe
- Parcours fin cycle 2 : annexe
- Parcours fin cycle 3 : annexe

V- ANNEXES

Dans cette partie, seront présentés :

- La fiche évaluation début et fin de cycle d'apprentissage
- La grille évaluation de l'ASSN (début et fin de cycle pour les CM2)
- L'attestation de savoir nager ASSN et le certificat d'aisance aquatique
- L'organisation des bassins pour le cycle 3
- L'organisation des bassins pour le cycle 2
- L'organisation du petit bassin
- Des types d'exercices sur les fondamentaux
- Parcours sportif de fin de cycle 2 (évaluation)
- Parcours sportif de fin de cycle 3 (évaluation)
- L'affiche hygiène et propreté
- L'information dispensée aux intervenants bénévoles
- Bibliographie



Ecole :

Classe :

Enseignant :

	Aller						Retour				
Nom - Prénom	Chute arrière	Déplacement 1,50m ventral	Immersion	15m ventral	Surplace vertical 15''	Demi-tour et passage sur le dos	15m dorsal	Surplace dorsal 15''	Immersion	Déplacement 1,50m ventral	Test validé

	Aller						Retour				
Nom - Prénom	Chute arrière	Déplacement 1,50m ventral	Immersion	15m ventral	Surplace vertical 15''	Demi-tour et passage sur le dos	15m dorsal	Surplace dorsal 15''	Immersion	Déplacement 1,50m ventral	Test validé

Test réalisé le..... à la piscine de.....

Nom et signature de l'enseignant

Nom et signature du MNS agréé

Attestation scolaire « savoir nager » ASSN

Modèle d'attestation scolaire « savoir-nager »

Recto

Académie de _____	PHOTO
Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement	<i>Attestation scolaire</i> « savoir-nager »
	Nom : _____
	Prénom : _____
	Date de naissance : __/__/____
	École/collège : _____
	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Verso

<i>Attestation scolaire « savoir-nager »</i>	
Le professeur des écoles et le _____, ou le professeur d'éducation physique et sportive ⁽¹⁾ , certifie que l'élève _____ maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 9 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).	
le __/__/_____	
Noms et signatures du	
professionnel agréé (et titre)	professeur
(1) compléter ou rayer la mention inutile	

Test d'aisance aquatique

Modèle de certificat d'aisance aquatique

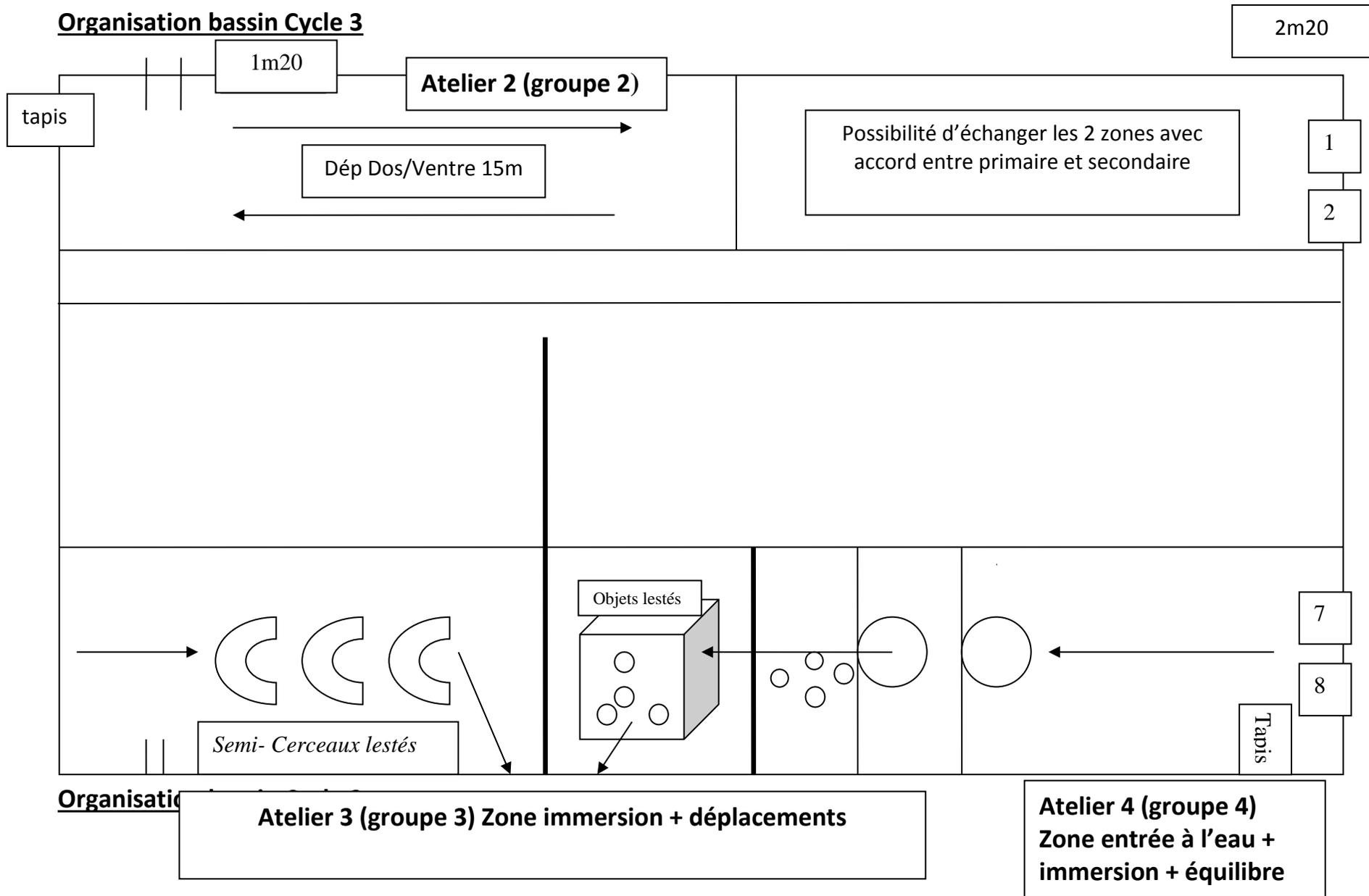
Recto

Académie de _____	<i>Certificat d'aisance aquatique</i>
Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement	
	Nom : _____
	Prénom : _____
	Date de naissance : __/__/____
	École/collège : _____
	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

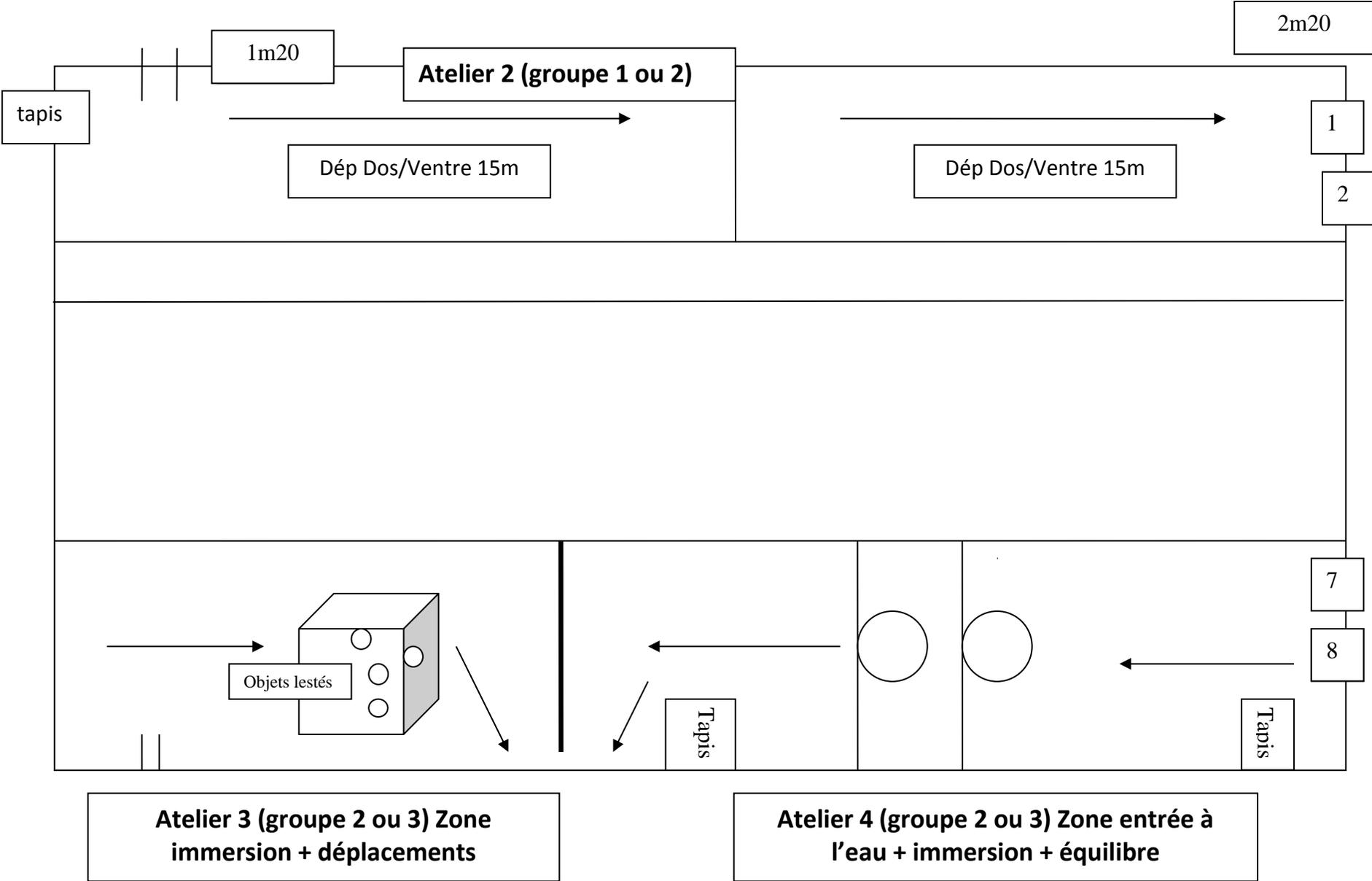
Verso

<i>Certificat d'aisance aquatique</i>
Le professeur des écoles, ou le professeur d'éducation physique et sportive ⁽¹⁾ , certifie que l'élève _____ a passé avec succès le test défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport. le __/__/____
Nom et signature du professeur
(1) rayer la mention inutile

BASSIN SPORTIF (cycle 3)

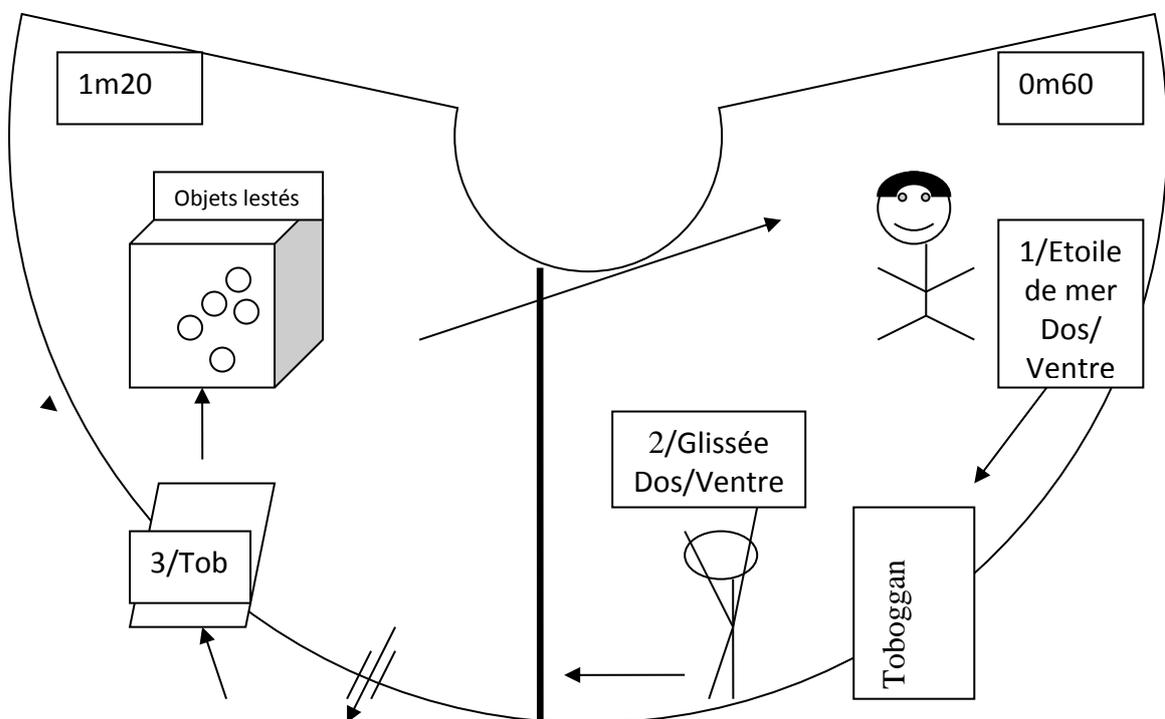


BASSIN SPORTIF (cycle 2)



Organisation petit bassin

BASSIN D'APPRENTISSAGE



Matériels à dispo. Pour découvrir le milieu:
Planches, frites,
objets lestés, tapis
.....

Exemples d'exercices en bassin

IMMERSION

Petite profondeur (0.50m) petit bassin :

- 1/ Mettre la bouche, les yeux, le nez puis le visage dans l'eau
- 2/ Attraper un anneau au fond de l'eau avec la main sans regarder puis en regardant l'objet
- 3/ Passer dans un cerceau semi-immergé puis complètement immergé
- 4/ Passer dans un cerceau immergé puis attraper un objet lesté

Moyenne profondeur (jusqu'à 1m20) petit bassin :

- 1/ Je suis accroché au mur et je cache ma tête sous l'eau
- 2/ Je cache ma tête sous l'eau et je touche le fond avec mes pieds
- 3/ Avec la cage, je descends vers le fond pour évoluer en immersion avec des appuis (barreaux)
- 4/ Attraper un objet et se déplacer à l'aide de la cage

Petite profondeur (de 1m20 à 1m50) grand bassin :

- 1/ Je descends au fond de l'eau à l'aide de l'échelle
- 2/ Je passe dans un cerceau en lâchant le bord d'une main
- 3/ Je descends à l'aide de la cage récupérer un objet lesté
- 4/ Je traverse la moitié de la cage en immersion puis je récupère un objet lesté
- 5/ Je descends chercher un objet lesté à l'aide d'une perche à 1m50

EQUILIBRE

Petite profondeur (0.50m) petit bassin :

- 1/ Je me déplace allongé les mains au fond sur le ventre, la tête en dehors de l'eau
- 2/ Je me déplace allongé les mains au fond sur le ventre, la tête dans l'eau
- 3/ Je me laisse flotter tête dans l'eau sans bouger
- 4/ Je m'allonge sur le dos en mettant mes oreilles dans l'eau, le ventre à la surface et en regardant le plafond
- 5/ Je me laisse glisser sur le ventre (tête dans l'eau) et sur le dos

Moyenne profondeur (jusqu'à 1m20) petit bassin :

- 1/ A l'aide d'1 ou 2 frites (planches) placées sous les aisselles ou sous le ventre, je me laisse flotter sur le ventre

- 2/A l'aide d'1 ou 2 frites (planches) placées sous les aisselles, je me laisse flotter sur le dos
- 3/Je glisse comme une flèche sur le ventre
- 4/ Je glisse comme une flèche sur le dos (bras le long du corps puis bras derrière la tête)
- 5/ Je bascule sur le ventre puis sur le dos à l'aide des 2 frites (planches)
- 5/ Je glisse sur le ventre puis demi vrille je passe sur le dos

ENTREE DANS L'EAU

Moyenne profondeur (jusqu'à 1m20) petit bassin :

- 1/ toboggan bleu (2 personnes pour bien gérer).
- 2/ Avec une perche
- 3/ Entrée libre (attention au bord)

Petite profondeur (de 1m20 à 1m50) grand bassin :

- 1/ Tapis, toboggan, bord (bien gérer)
- 2/ Saut par les pieds (différent, rotation, sans rotation, bras long du corps, bras en l'air ...)

Grande profondeur (de 1m50 à 2m20) grand bassin :

- 1/ Différents sauts (du plot, tapis, du bord)
- 2/ Entrée par la tête (plongeon), toboggan, tapis, bord, plots.

DEPLACEMENTS

- 1/Initiation à marcher sur l'eau
- 2/ Initiation à marcher délicatement sur l'eau
- 3/ Initiation à marcher sous l'eau (possibilité de prendre 2 galets de 5 kg chacun)
- 4/ Initiation à se déplacer sur les mains en grande profondeur

RESPIRATION

Petite profondeur (0.50m) petit bassin :

- 1/ Mettre la bouche, les yeux, le nez puis le visage dans l'eau en soufflant par la bouche ou par le nez (faire des bulles). **NE PAS INSPIRER**
- 2/Attraper un anneau au fond de l'eau avec la main sans regarder puis en regardant l'objet tout en soufflant par la bouche ou par le nez (faire des bulles)
- 3/Passer dans un cerceau semi-immérgé puis complètement immergé en soufflant par la bouche ou par le nez (faire des bulles)
- 4/Passer dans un cerceau immergé puis attraper un objet lesté en soufflant par la bouche ou par le nez (faire des bulles)

Moyenne profondeur (jusqu'à 1m20) petit bassin :

- 1/ Je suis accroché au mur et je cache ma tête sous l'eau en faisant des bulles
- 2/Je cache ma tête sous l'eau et je touche le fond avec mes pieds en faisant des bulles
- 3/Avec la cage, je descends vers le fond pour évoluer en immersion avec des appuis (barreaux) en faisant des bulles

4/ Attraper un objet et se déplacer à l'aide de la cage en faisant des bulles

Petite profondeur (de 1m20 à 1m50) grand bassin :

1/ Je descends au fond de l'eau à l'aide de l'échelle en faisant des bulles

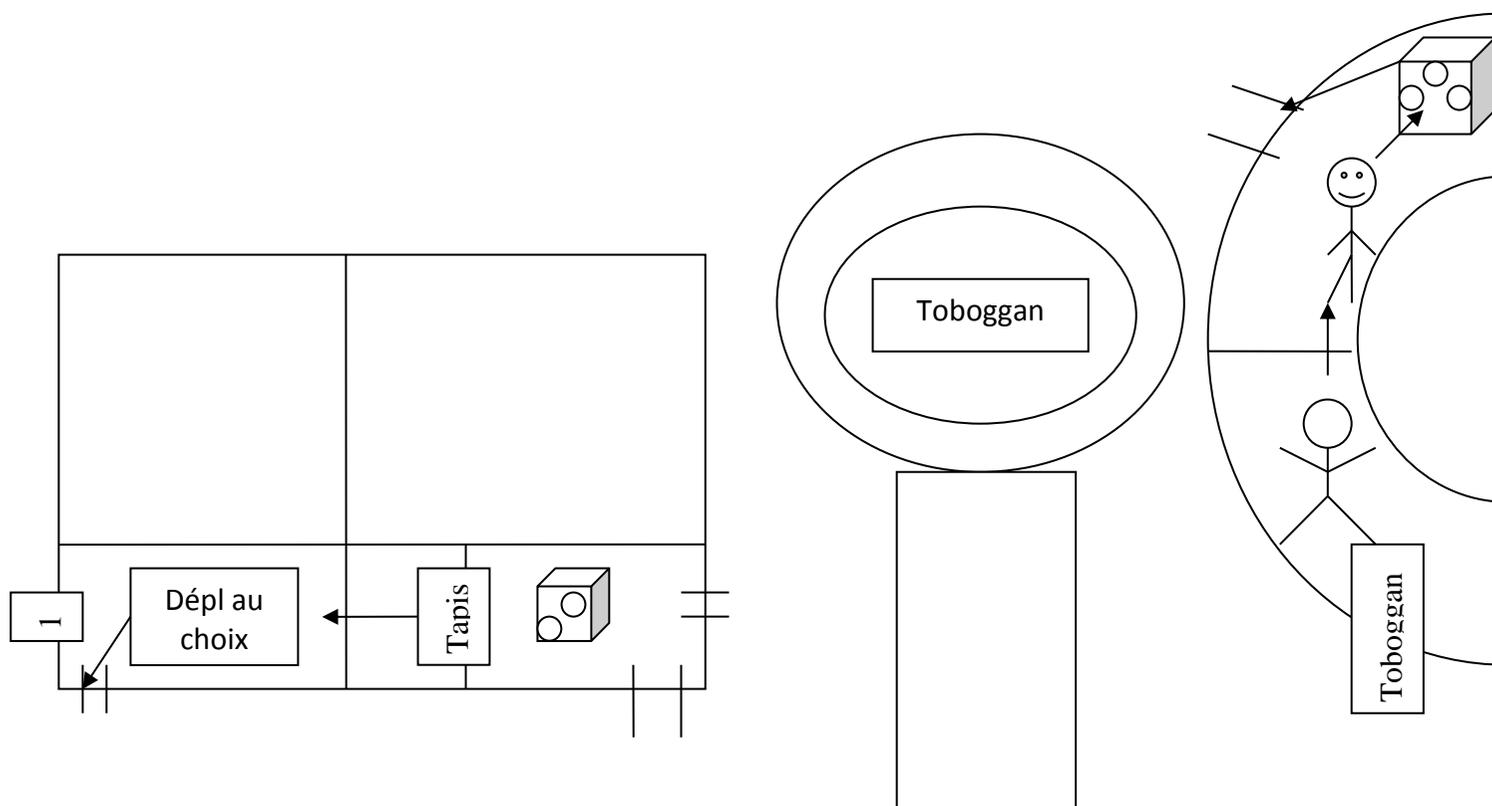
2/ Je passe dans un cerceau en lâchant le bord d'une main en faisant des bulles

3/ Je descends à l'aide de la cage récupérer un objet lesté en faisant des bulles

4/ Je traverse la moitié de la cage en immersion puis je récupère un objet lesté en faisant des bulles

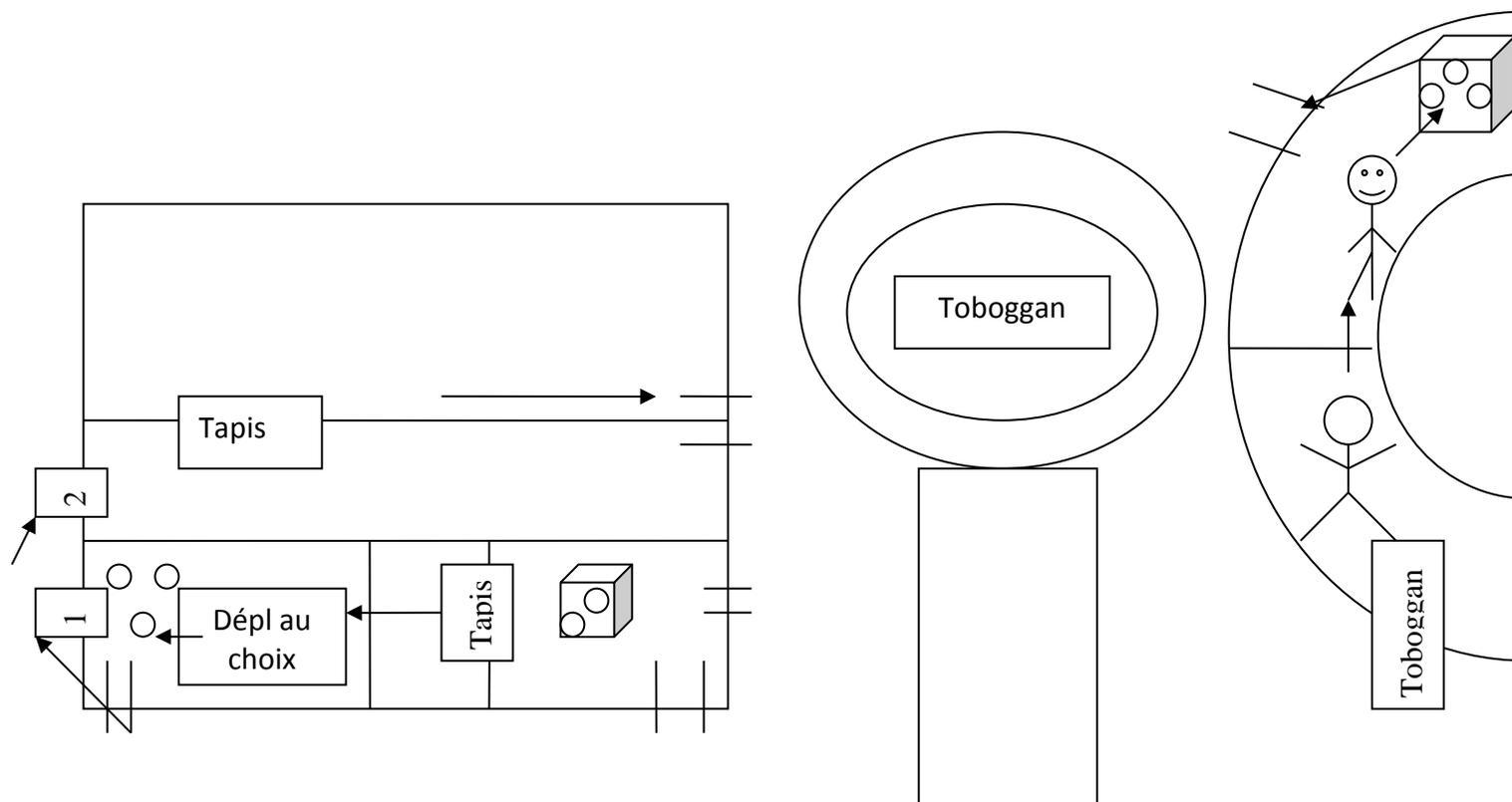
5/ Je descends chercher un objet lesté à l'aide d'une perche à 1m50 en faisant des bulles

Parcours fin de cycle 2 : Possibilité de proposer plusieurs entrées au choix de l'élève et 2 déplacements possibles.

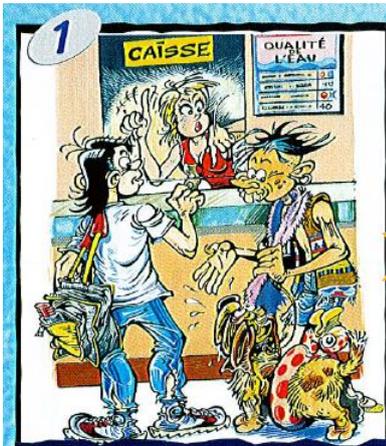


Parcours fin de cycle 3 : Possibilité de proposer plusieurs entrées au choix de l'élève et 2 déplacements possibles.

PARCOURS SPORTIF DE FIN CYCLE (Cycle 3)



L'affiche Hygiène et propreté



1

ENTRÉE / CAISSE

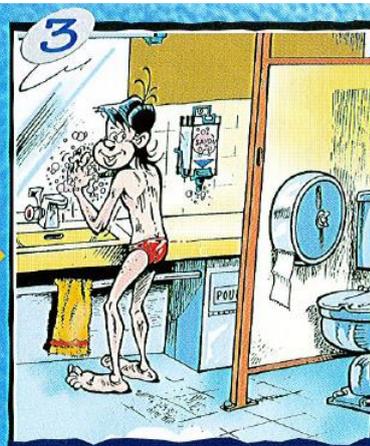
Je viens à la piscine dans une tenue correcte avec un maillot de bain propre dans mon sac.
Je peux consulter les derniers résultats affichés de la qualité de l'eau.



2

VESTIAIRE

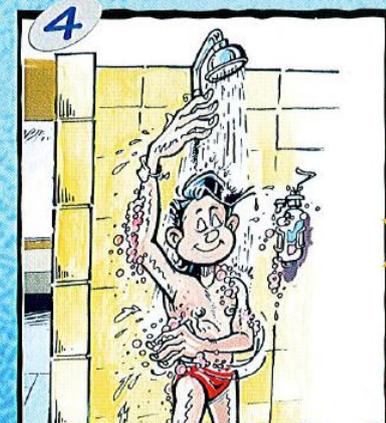
Pour éviter de salir les sols où les baigneurs marchent pieds nus, je retire mes chaussures dès mon arrivée dans les vestiaires.



3

WC / LAVABOS

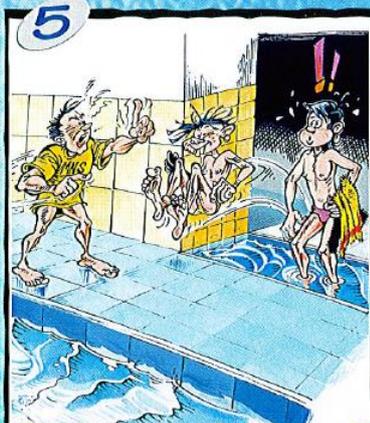
Je passe aux toilettes et j'y reviens chaque fois que j'en ai envie.



4

DOUCHE

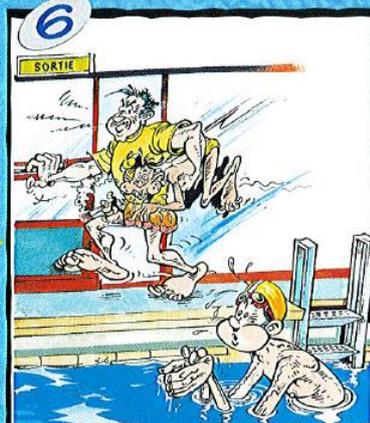
Je me savonne sous la douche pour enlever le maximum de polluants naturellement présents sur ma peau et mes cheveux.



5

PÉDILUVE

Je marche dans le pédiluve pour me désinfecter les pieds et ne pas contaminer les abords du bassin. Attention : en cherchant à l'éviter, je peux aussi me faire très mal.



6

SUR LE BORD DU BASSIN

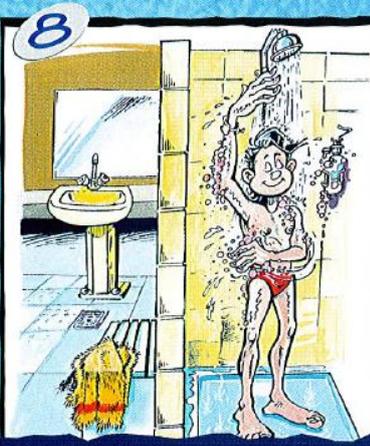
Je ne mange pas.
Je ne fume pas.



7

BASSIN

J'ai respecté toutes ces règles d'hygiène pour que l'eau du bassin ne dégage pas d'odeurs désagréables et ne pique pas les yeux.



8

DOUCHE

En sortant, je me rince sous la douche.



9

VESTIAIRE

Je prends bien soin de me sécher avant de m'habiller et de me chausser pour ne pas avoir de problème de peau.



Adresses utiles

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le Service Santé Environnement de la DDASS de votre département.

- 75** DDASS de PARIS 75 rue de Tocqueville
75850 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 58 57 12 00
Fax : 01 58 57 11 03
- 77** DDASS de SEINE ET MARNE 49-51 avenue Thiers
77011 MELUN Cedex
Tél. : 01 64 87 62 00
Fax : 01 64 87 62 01
- 78** DDASS des YVELINES 11 rue des Réservoirs EP 724
78007 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01 30 97 73 00
Fax : 01 39 49 48 10
- 91** DDASS de L'ESSONNE Immeuble France-Evry
Tour Malte - Bd de France
91035 EVRY Cedex
Tél. : 01 69 36 71 71
Fax : 01 60 77 78 48
- 92** DDASS des HAUTS DE SEINE 130 rue du 8 mai 1945
92021 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 40 97 96 22
Fax : 01 40 97 96 23
- 93** DDASS de la SEINE ST DENIS 8-22 rue du Chemin Vert
93016 BOBIGNY Cedex
Tél. : 01 41 60 71 11
Fax : 01 41 60 70 01
- 94** DDASS du VAL DE MARNE 38-40 rue Saint-Simon
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01 49 81 86 04
Fax : 01 48 98 03 39
- 95** DDASS du VAL D'OISE 2 avenue de la Palette
95011 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél. : 01 34 25 28 68
Fax : 01 30 32 83 48

DRASS ILE DE FRANCE 58-62 rue de la Mousie
75935 PARIS Cedex 19
Tél. : 01 44 84 22 22
Fax : 01 42 06 81 10



Avril 2001

Joue et gagne !

- **1 - Une piscine, c'est :**
a / Une grande baignoire
b / Un bassin d'eau toujours propre
c / Un bassin rempli d'eau filtrée, désinfectée, circulant jour et nuit
- **2 - Un pédiluve est :**
a / Une voiture à pédales
b / Une maladie tropicale
c / Un bac dans lequel je dois marcher pour désinfecter mes pieds avant de me baigner
- **3 - Que fait le chlore :**
a / Il parfume la piscine
b / Il détruit les microbes
c / Il colore l'eau
- **4 - Qui contrôle la propreté de la piscine :**
a / Personne, l'eau est vidée tous les soirs
b / Le personnel de la piscine
c / Les agents du Service Santé Environnement de la DDASS
- **5 - Dans les vestiaires, je laisse :**
a / Mes chaussures
b / Ma grand-mère
c / Mon goûter
- **6 - La douche sert à :**
a / Rien, je me suis lavé(e) ce matin
b / Faire des bulles
c / Etre bien propre pour ne pas salir l'eau du bassin

Moins de 5 : Prends conseil auprès des maîtres-nageurs.
5 bonnes réponses et + : Bravo ! Tu as tout compris.
C'est presque gagné, encore quelques efforts !
1 b / 2 c / 3 a / 4 b / 5 a / 6 c

RÉPONSES

Piscines

UN PARCOURS DE SANTÉ



Suivez le guide

...



MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

Sortie natation avec une classe

Document à destination des bénévoles

L'activité s'inscrit dans un projet de classe et d'école en appui des programmes.

1. Aspects administratifs

L'agrément est une habilitation ponctuelle pour collaborer à l'enseignement de la natation auprès de l'enseignant sur un projet donné et pour un temps donné

La session d'information-formation est valable pour 5 ans.

Seuls les bénévoles accompagnateurs bénévoles agréés sont habilités à collaborer à l'enseignement de la natation auprès de l'enseignant.

La demande d'agrément est faite par le directeur après que les bénévoles accompagnateurs ont suivi la session de formation pratique et théorique et qu'ils ont satisfait au test pratique de natation. L'agrément est donné par le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, après vérification de l'honorabilité de chaque bénévole.

Les taux minimum d'encadrement

	Maternelle et maternelle + élémentaire	Elémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants
De 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants
Plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants

2. La gestion de la sécurité

Il est impératif de :

- Vérifier la présence effective du MNS de surveillance au bord du bassin
- Respecter les consignes de sécurité données par l'enseignant et/ou le MNS et affichées dans la piscine (ne pas courir ...)
- Ne laisser entrer les élèves dans l'eau qu'au signal de l'enseignant ou du MNS
- Connaître le nombre d'élèves confiés et en avoir la liste (aucun élève ne change de groupe).
- Veiller à ce que tous les élèves sortent au signal de l'enseignant ou du MNS et quitter le bassin ou ses abords en dernier.

L'intervenant doit :

- Vérifier régulièrement que tous les élèves de son groupe sont présents.

- Compter les élèves à l'entrée et à la sortie du bassin.
- Mettre en œuvre l'organisation prévue pour les trajets aux toilettes.
- Avoir tous les élèves de son groupe en vue en permanence, ne pas tourner le dos au groupe.
- Durant la séance, être attentif aux signes « de panique », « de malaise », de fatigue et de refroidissement possibles ainsi qu'aux élèves « casse-cou ».
- Interdire le retour d'un élève seul des vestiaires vers le bord du bassin, une fois la séance terminée.

3. Informations pédagogiques

L'intervenant doit utiliser les contenus de la séance préparée par l'enseignant en collaboration avec le MNS :

- Supprimer les explications techniques longues et fastidieuses.
- Rassurer, encourager calmement, dédramatiser (« c'est bien », « tu vas y arriver », « essaie encore une fois » ...)
- Agir dans l'eau de manière exceptionnelle pour résoudre un problème. Si un élève est en difficulté dans l'eau, réagir calmement le plus rapidement possible (garder une frite à proximité ou une perche) et/ou interpeler le MNS de surveillance.
- Réduire les files d'attente hors de l'eau.

Avant la séance, l'intervenant bénévole connaît la séquence, son objectif et les tâches qu'il doit encadrer.

Prendre le matériel utile à la séance, avant que les élèves soient dans l'eau.

Pendant la séance, l'intervenant bénévole suit les consignes données par l'enseignant et/ou le MNS. Le dispositif proposé doit permettre à l'élève : d'être actif, de développer son autonomie et son initiative, de s'évaluer (échec ou réussite). Le temps de pratique doit être maximal.

L'intervenant veille à ce que tous aient entendu les consignes.

Après la séance, un bilan doit être transmis à l'enseignant. Ne pas hésiter à interroger les MNS sur la mise en œuvre, le contenu, ils sont des partenaires privilégiés.

Bibliographie :

- Circulaire N° 2017-127 du 22/08/2017 "Enseignement de la natation"
- Circulaire n°2017-116 du 06/10/2017 "Encadrement des activités physiques et sportives"
- BO: progressions 5/01/2012
- Circulaire 99-136 du 21 septembre 1999: organisation des sorties scolaires (Hors-série: n°7 du 23/09/1999)
- Agir dans le monde Cycle 2 R. MICHAUD.2003
- Vidéo CAP CANAL : « D'eau et de mots, Activités aquatiques et langage » 2000
- Site pédagogique EPS de l'Inspection Académique du Maine et Loire : « activités aquatiques-eps49-2001 »
- Natation scolaire: surveillance, encadrement et conditions matérielles. Y Touchard. Presse universitaire du sport 2011
- Activités aquatiques à l'école. Document réalisé par l'équipe EPS du Calvados.
- Revue EPS :
 - ✓ Activités aquatiques: de l'initiation au perfectionnement: Editions EPS/ Vert Marine/ USEP Loiret : Water-polo/ sauvetage/natation synchronisée
 - ✓ 17 repères. Equipe EPS gironde
 - ✓ Nageur acteur. D Maillard. Revue n° 361
 - ✓ Dossier savoir nager
 - ✓ Guide du savoir nager : S Durali- L Fouchard